Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/285

13.2.2025

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/285 DE LA COMMISSION

du 12 février 2025

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2023/1758 en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 11 septembre 2023, la Commission, par son règlement d'exécution (UE) 2023/1758 ([2]), a octroyé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0028967-0000, à la société Salveco SAS pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS». L'annexe dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit (ci-après le «RCP») pour cette famille de produits biocides.

(2) Le 23 octobre 2023, le 10 janvier 2024 et le 5 février 2024, Salveco SAS a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), des notifications de modifications administratives apportées à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS», enregistrées dans le registre des produits biocides sous les numéros BC-HF089623-38, BC-HR091384-18 et BC-VH092958-06. Les modifications notifiées concernent l'ajout de six dénominations commerciales, l'ajout d'une nouvelle taille d'emballage dans la gamme déjà autorisée et l'ajout d'un nouveau fabricant de produits.

(3) Le 14 novembre 2023 ([4]), le 15 février 2024 ([5]) et le 6 mars 2024 ([6]), l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, ses avis sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS», ainsi qu'un résumé révisé des caractéristiques du produit biocide. Dans ces avis, l'Agence conclut que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, section 1, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seront toujours remplies.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2023/1758 de la Commission du 11 septembre 2023 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 224 du 12.9.2023, p. 34, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/1758/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

([4]) Avis de l'ECHA du 14 novembre 2023 sur la modification administrative de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS», avis nº UAD-C-1691638-29-00/F, https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation (en anglais uniquement).

([5]) Avis de l'ECHA du 15 février 2024 sur la modification administrative de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS», avis nº UAD-C-1712946-30-00/F, https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation (en anglais uniquement).

([6]) Avis de l'ECHA du 6 mars 2024 sur la modification administrative de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS», avis nº UAD-C-1717922-28-00/F, https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation (en anglais uniquement).

(4) Le 6 mars 2024, l'Agence a transmis à la Commission le résumé révisé des caractéristiques du produit biocide de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS» dans toutes les langues officielles de l'Union, comprenant toutes les modifications administratives demandées, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

(5) La Commission souscrit aux avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS» afin d'introduire les modifications administratives demandées par Salveco SAS.

(6) À l'exception des modifications administratives, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques du produit biocide pour la famille de produits biocides «SALVECO SALVESAFE PRODUCTS», tel qu'il est établi à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/1758, restent inchangées.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit biocide qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/1758 dans son intégralité, En raison d'une modification, en 2024, du format utilisé pour la génération du résumé des caractéristiques du produit biocide dans le registre des produits biocides, le résumé des caractéristiques du produit biocide figurant dans ladite annexe devrait également inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(8) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2023/1758 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/1758 est remplacée par l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 12 février 2025.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

SALVECO SALVESAFE PRODUCTS

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP03: Hygiène vétérinaire

Numéro d'autorisation EU-0028967-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0028967-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	SALVECO SALVESAFE PRODUCTS

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP03: Hygiène vétérinaire

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES FR
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0000
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		EU-0028967-0000
Date de l'autorisation		2 octobre 2023
Date d'expiration de l'autorisation		30 septembre 2033

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Nom du fabricant	GESTRA S.A.S
Adresse du fabricant	Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France
Emplacement des sites de fabrication	Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France

Nom du fabricant	IDEAL Chimic
Adresse du fabricant	Route de St-Julien 34 1227 Carouge Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Route de St-Julien 34 1227 Carouge Suisse

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNGZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		0 - 28,8 % (p/p)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		0 - 8,23 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble AL – Autres liquides

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC1

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 - 27 % (p/p)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 - 8,23 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	SL – Soluble Concentrate

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines domestiques, institutionnels, médicaux et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Pour les milieux domestiques, institutionnels, médicaux et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% à 1,496% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés et levures: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit dans ce méta-RCP.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Capsule de recharge: 20 - 100ml polyéthylène haute densité (PEHD) Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou polyéthylène téréphtalate (PET) Jerry can: 1-80 litres HDPE (Uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres HDPE (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Grand récipient pour vrac (IBC): 1 000 litres HDPE (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines domestiques, institutionnels et l'industrie alimentaire)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et les industries alimentaires (désinfection générale)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% à 1,496% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires: — Bactéries et levures: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Capsule de recharge: 20 - 100ml polyéthylène haute densité (PEHD) Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou polyéthylène téréphtalate (PET) Jerry can: 1-80 litres PEHD (Uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Grand récipient pour vrac (IBC): 1 000 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace

— Respecter les instructions d'utilisation.

— L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 15,66% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

Exemple pour un produit contenant 15,66% d'acide L-(+)-lactique	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide	0,299% (20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 1 litre)	5 minutes

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

Pour un usage professionnel uniquement:

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6. La matière de l'équipement de protection individuel (EPI) doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Pour un usage non-professionnel uniquement:

— Une fermeture de sécurité pour enfant est requise.

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

— La phrase P280 (Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage) n'est pas applicable pour les utilisateurs non-professionnels.

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			SALVE FAM1_1	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0001 1-1		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		8,23 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			SALVE FAM1_5	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0002 1-1		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	20,89 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		18 % (p/p)

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,49 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_9	Marché: UE
	OSANIS – Nettoyant désinfectant concentré	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0003 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		4,11 % (p/p)

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_13	Marché: UE
	MILTON - Dégraissant désinfectant	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0004 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)

Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC2

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 - 27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 - 8,23 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. EUH208: Contient du (de la) Eucalyptol, Carvone et Limonene. Peut produire une réaction allergique. EUH208: Contient du (de la) Methyl salicylate et Eugenol (Parfum Pure). Peut produire une réaction allergique. EUH208: Contient du (de la) Eucalyptol (Parfum Feuilles d'Eucalyptus). Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines domestiques, institutionnels, médicaux et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Pour les milieux domestiques, institutionnels, médicaux et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — sans action mécanique.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% à 1,496% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bacteries: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés et levures: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD (Uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) IBC: 1 000 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines domestiques, institutionnels et l'industrie alimentaire)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et les industries alimentaires (désinfection générale)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% à 1,496% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% à 1,496% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD (Uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) IBC: 1 000 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

— Respecter les instructions d'utilisation.

— L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 15,66% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

Exemple pour un produit contenant 15,66% d'acide L-(+)-lactique	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide	0,299% (20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 1 litre)	5 minutes

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

Pour un usage professionnel uniquement:

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6. La matière de l'équipement de protection individuel (EPI) doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Pour un usage non-professionnel uniquement:

— Une fermeture de sécurité pour enfant est requise.

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

— La phrase P280 (Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage) n'est pas applicable pour les utilisateurs non-professionnels.

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE FAM1_2	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0005 1-2			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		8,23 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE FAM1_3	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0006 1-2			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)

Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		8,23 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_4	Marché: UE
	MAISON VERTE - Recharge pour spray désinfectant multi-usages	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Recharge pour spray désinfectant multi-usages	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Recharge pour spray désinfectant salle de bain	Marché: UE
	SANIVERT - Recharge pour spray désinfectant multi-usages	Marché: UE
	YOU - Recharge désinfectant toutes surfaces	Marché: UE

	YOU - Recharge désinfectant WC	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant désinfectant multi-usages Eucalyptus	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant désinfectant sanitaires Eucalyptus	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant désinfectant cuisine Eucalyptus	Marché: UE
	YOU - Refill All purpose disinfecting cleaner	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0007 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		8,23 % (p/p)

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_6	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0008 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	20,89 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		18 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,49 % (p/p)

7.5. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE FAM1_7	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0009 1-2			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	20,89 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		18 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,49 % (p/p)

7.6. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE FAM1_8	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0010 1-2			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	20,89 % (p/p)

Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		18 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,49 % (p/p)

7.7. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_10	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant concentré Menthe	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant désinfectant sols et surfaces Menthe	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0011 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		4,11 % (p/p)

7.8. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_11	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0012 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		4,11 % (p/p)

7.9. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_12	Marché: UE
	MAISON VERTE - Recharge pour sol désinfectant multi-surfaces	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Recharge pour désinfectant sol	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Recharge pour désinfectant Multi-surfaces	Marché: UE

	SANIVERT - Recharge désinfectant multi-surfaces	Marché: UE
	YOU - Recharge désinfectant sols & surfaces	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant concentré Eucalyptus	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant désinfectant sols et surfaces Eucalyptus	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0013 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		4,11 % (p/p)

7.10. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_14	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0014 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)

Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		8,23 % (p/p)

7.11. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_15	Marché: UE
	TECH'LAB - Concentré détergent désinfectant sols & surfaces	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0015 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		4,11 % (p/p)

7.12. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM1_16	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0016 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		4,11 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC3

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-3

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	7,83 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		6,75 - 27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		1,32 - 3,52 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines institutionnels et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux institutionnels et industriels

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Capsule de recharge: 20 - 100ml, PEHD Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines institutionnels et l'industrie)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux institutionnels et industriels (général)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement à la brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit inclus dans ce méta-RCP.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

— L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 7,83% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

Exemple pour un produit contenant 7,83% d'acide L-(+)-lactique	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide	0,299% (40 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 1 litre)	5 minutes

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.

— La matière de l'EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM2_1	Marché: UE
	Nu-LactiKleen	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0017 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	15,66 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		13,5 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		1,76 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			SALVE FAM2_2		Marché: UE
Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0018 1-3		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			SALVE FAM2_6		Marché: UE
Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0019 1-3		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	7,83 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		6,75 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		1,32 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC4

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	7,83 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		6,75 - 27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		1,32 - 5,28 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. EUH208: Contient du (de la) Eucalyptol, Carvone et Limonene (Parfum Cool Mint). Peut produire une réaction allergique. EUH208: Contient du (de la) Methyl salicylate et Eugenol (Parfum Pure). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence	P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines institutionnels et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les domaines institutionnels et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement à la brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit dans ce méta RCP.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines institutionnels et l'industrie alimentaire)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux institutionnels et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement à la brosse, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C La concentration minimale des tensioactifs à l'utilisation doit être de 0,29% pour tout futur produit dans ce méta RCP.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Capsule de recharge: 20 - 100ml PEHD Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

— L'étiquette de chaque produit doit fournir des informations sur la manière dont la dilution doit être effectuée afin de garantir l'efficacité du produit. Comme la concentration d'acide L-(+)-lactique dans les produits de ce méta-RCP peut varier entre 7,83% et 31,33%, il n'est pas possible d'indiquer ici toutes les dilutions du produit.

Exemple pour un produit contenant 7,83% d'acide L-(+)-lactique	Dilution du produit	Temps de contact
Activité bactéricide et levuricide	0,299% (40 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 1 litre)	5 minutes

Le titulaire de l'autorisation doit indiquer sur l'étiquette le volume de produit à diluer dans l'eau pour chaque produit spécifique.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.

— La matière de l'EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale..

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 “Mesures d’atténuation des risques” sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d’habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D’INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d’autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM2_3	Marché: UE
	ATOUT-VERT - DD303	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant Désinfectant Multi-usages Menthe	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant Désinfectant Sanitaires Menthe	Marché: UE
	SANILAK - Recharge Nettoyant Désinfectant Cuisine Menthe	Marché: UE
Numéro de l’autorisation	EU-0028967-0020 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,28 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM2_4	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0021 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		27 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,28 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		
	SALVE FAM2_5	Marché: UE
	ATOUT-VERT - DDP38	Marché: UE
	DISINSEPT 4	Marché: UE
	ASEPTO 4	Marché: UE
	DESINSUR 4	Marché: UE
	IGIENA 4	Marché: UE

Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0022 1-4		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	7,83 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		6,75 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		1,32 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 5 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC5

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-5

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		28,8 - 28,8 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 - 3,52 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 5**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines institutionnels, médicaux et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée

Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux institutionnels, médicaux et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement à la brosse, traitement par immersion, immersion sauf dans les zones médicales, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,4485% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Le produit concentré doit être dilué à 1,5% v/v avant utilisation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines institutionnels et industriels (industries alimentaires)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux institutionnels et industriels (industries alimentaires (général, industries de la viande (à l'exception des abattoirs) et industries laitières))
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,4485% à 0,598% Nombre et fréquence des applications: Désinfection générale et industries de la viande Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,4485% à 0,598% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Le produit concentré doit être dilué entre 1,5% et 2% v/v avant utilisation. Industries laitières Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,598% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Le produit concentré doit être dilué à 2% v/v avant utilisation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfectants utilisés pour désinfecter les matériels et les surfaces associés à l'hébergement des animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables dans le secteur vétérinaire)

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion, épongeage. Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique 30 minutes, 10°C Le produit concentré doit être dilué à 1% v/v avant utilisation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 5**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 à 30 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.

— La matière des EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale..

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

— Le produit est une formulation moussante.

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 5**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM3_1	Marché: UE
	CLEAN DESINFEC-TANT	Marché: UE
	GERM D	Marché: UE
	Evo Germ D	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0023 1-5	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		28,8 % (p/p)

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 6 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 6 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC6

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-6

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 6**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		28,8 - 28,8 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,28 - 5,28 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 6**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 6**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. EUH208: Contient du (de la) Eucalyptol et Carvone. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence	P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans le domaine médical)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour le milieu médical
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, épongeage Description détaillée: — Sans action mécanique

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,4485% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Le produit concentré doit être dilué à 1,5% v/v avant utilisation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 6**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.

— La matière des EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

— Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 6**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			SALVE FAM3_2		Marché: UE
Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0024 1-6		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		28,8 % (p/p)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		5,28 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 7 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 7 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC7

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-7

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux TP03: Hygiène vétérinaire

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 7**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 7**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 - 31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		24,93 - 24,93 % (p/p)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 - 3,52 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 7**

Type(s) de formulation	SL – Concentré soluble

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 7**

Mentions de danger	H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines domestiques, institutionnels et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Frotter, essuyer ou brosser, pulvériser, imprégner ou tremper (immersion). Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Le produit concentré doit être dilué à 1% v/v avant utilisation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD Contenant souple: 1,5, 2, 2,5 litres Polyéthylène basse densité PEBD

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

- Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines domestiques, institutionnels et industriel (industrie alimentaire))

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés uniquement Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et les industries alimentaires
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Frotter, essuyer ou brosser, pulvériser, imprégner ou tremper (immersion). Description détaillée: — sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,299% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Autres organismes cibles: — Virus enveloppés: 0,299% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C Le produit concentré doit être dilué à 1% v/v avant utilisation comme indiqué sur l'étiquette.
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD Contenant souple: 1,5, 2, 2,5 litres PEBD

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3. **Description de l'utilisation**

Tableau 3

Désinfectants utilisés pour désinfecter les matériels et les surfaces associés à l'hébergement des animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables dans le secteur vétérinaire)

Type de produit	TP03: Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Frotter, essuyer ou brosser, pulvériser, imprégner ou tremper (immersion). Description détaillée: — sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0,748% Nombre et fréquence des applications: Organismes cibles obligatoires : — Bactéries et levures: 0,748% m/m acide L-(+)-lactique, 30 minutes, 10°C Le produit concentré doit être dilué à 2,5% v/v avant utilisation comme indiqué sur l'étiquette.

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD Fût: 10-210 litres PEHD IBC: 1 000 litres PEHD Contenant souple: 1,5, 2, 2,5L PEBD

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 30 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 7**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.

— La matière des EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

— Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.

— Eviter le contact avec les yeux.

— Eviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— EN CAS DE CONTACT CUTANE: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

— EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux

EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel

EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 7**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE 15	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0025 1-7			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	31,33 % (p/p)
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		24,93 % (p/p)

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides		Substance non active	110615-47-9		3,52 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 8 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 8 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC8

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-8

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 8**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 8**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 - 1,566 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 8**

Type(s) de formulation	AL – Any other liquids

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 8**

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines domestiques, institutionnels et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion Description détaillée: — sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0 Nombre et fréquence des applications: Produits prêts-à-l'emploi. Temps de contact: 5 minutes, 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Sprays (SP05): 0,5 litres - 0,75 litres PEHD ou PET Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) IBC: 1 000 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines domestiques, institutionnels et industriels)

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et industriels (industries alimentaires (en général))
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - 0 Nombre et fréquence des applications: Produits prêts-à-l'emploi. Temps de contact: 5 minutes, 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)

Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Sprays (SP05): 0,5L - 0,75L HDPE ou PET Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) IBC: 1 000 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 8**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

— Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

— Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau claire. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT CUTANEE: Laver la peau avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 8**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE FAM5_1	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0026 1-8			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux		SALVE FAM5_2	Marché: UE		
Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0027 1-8			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SANILAK - Nettoyant désinfectant multi-usages Eucalyptus	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant sanitaires Eucalyptus	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant cuisine Eucalyptus	Marché: UE
	SALVE FAM5_3	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0028 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM5_4	Marché: UE
	YOU - All purpose disinfecting cleaner	Marché: UE
	MAISON VERTE - Désinfectant	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Désinfectant Multi-usages	Marché: UE

	MAISON VERTE PRO - Désinfectant Salle de Bain	Marché: UE
	SANIVERT - Désinfectant	Marché: UE
	YOU - Nettoyant désinfectant toutes surfaces	Marché: UE
	YOU - Désinfectant WC détartrant	Marché: UE

Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0029 1-8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)

7.5. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM5_5	Marché: UE

Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0030 1-8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	1,566 % (p/p)

7.6. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM5_6	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant sols et surfaces	Marché: UE

Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0031 1-8			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	1,566 % (p/p)

7.7. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM5_7	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant sols et surfaces Eucalyptus	Marché: UE

Numéro de l'autorisation		EU-0028967-0032 1-8			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	1,566 % (p/p)

7.8. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM5_8	Marché: UE
	MAISON VERTE - Désinfectant Multi-surfaces	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Désinfectant Sol	Marché: UE
	MAISON VERTE PRO - Désinfectant Multi-surfaces	Marché: UE

	SANIVERT - Désinfectant Multi-surfaces	Marché: UE
	YOU - Désinfectant sols & surfaces	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0033 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	1,566 % (p/p)

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 9 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 9 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: meta-SPC9

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-9

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 9**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 9**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 - 0,627 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 9**

Type(s) de formulation	AL – Any other liquids

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 9**

Mentions de danger	
Conseils de prudence	

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans les domaines domestiques, institutionnels et industriels)

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Virus Nom commun: Virus enveloppés Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et industriels
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, épongeage Description détaillée: — sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - - Nombre et fréquence des applications: Produits prêts-à-l'emploi. Temps de contact: 5 minutes, 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)

Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Sprays (SP05): 0,5 litres - 0,75 litres PEHD ou PET Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2. **Description de l'utilisation**

Tableau 2

Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (désinfectants pour toutes les surfaces dures lavables pour les domaines domestiques, institutionnels et industriels

Type de produit	TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur — Pour les milieux domestiques, institutionnels et industriels (en général)

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, épongeage Description détaillée: — Sans action mécanique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - - Nombre et fréquence des applications: Produits prêts-à-l'emploi. Temps de contact: 5 minutes , 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	La taille de packaging pour les utilisateurs non professionnels est limitée à 3 litres maximum et les packaging de plus de 1 litre doivent être équipés d'une poignée. Sprays (SP05): 0,5 litres - 0,75 litres PEHD ou PET Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET Jerry can: 1-80 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels) Fût: 10-210 litres PEHD (uniquement pour les utilisateurs professionnels)

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les instructions générales d'utilisation

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 9**

5.1. **Consignes d'utilisation**

— Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m^2 ou 20 ml/m^2 ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).

— Respecter les instructions d'utilisation.

— Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

— Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

— Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

— EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau claire. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS DE CONTACT CUTANEE: Laver la peau avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

— EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts.

— Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

— Tenir hors de portée des enfants et des animaux non cibles ou des animaux domestiques.

— Durée de conservation: 2 ans.

— Protéger du froid.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

-

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 9**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux			SALVE FAM6_1	Marché: UE	
Numéro de l'autorisation			EU-0028967-0034 1-9		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM6_2	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant multi-usages Menthe	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant sanitaires Menthe	Marché: UE
	SANILAK - Nettoyant désinfectant cuisine Menthe	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0035 1-9	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	SALVE FAM6_3	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0036 1-9	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		substance active	79-33-4	201-196-2	0,627 % (p/p)